

Mutuelles qui remboursent l'hypnose

Voici une liste simple de mutuelles qui peuvent rembourser l'hypnose selon la formule et le contrat.

Mutuelle	Indication de remboursement
AG2R La Mondiale	4 séances par an et par personne selon une source récente.
Apicil	Forfait annoncé de 50 € par séance, 5 fois par an.
SwissLife	Forfait annoncé de 50 € par séance, 5 fois par an.
MGEN	Forfait annoncé de 40 € par séance, 4 fois par an.
Apivia	Forfait annoncé de 35 € par séance, 5 fois par an.
GAN	Forfait annoncé de 60 € par séance, 3 fois par an.
Aesio	Jusqu'à 90 € par an selon la formule.
Macif	Entre 25 et 45 € par séance, selon la formule.
MIF	Jusqu'à 240 € par an selon la formule.
Nostrum Care	Jusqu'à 300 € par an selon l'offre.

Le remboursement dépend presque toujours du contrat précis, du niveau de garantie et de l'intégration dans un forfait 'médecines douces'. Certaines mutuelles remboursent seulement l'hypnose pratiquée par un médecin.